

ETAT D'AVANCEMENT DU SAGE DE LA CANCHE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

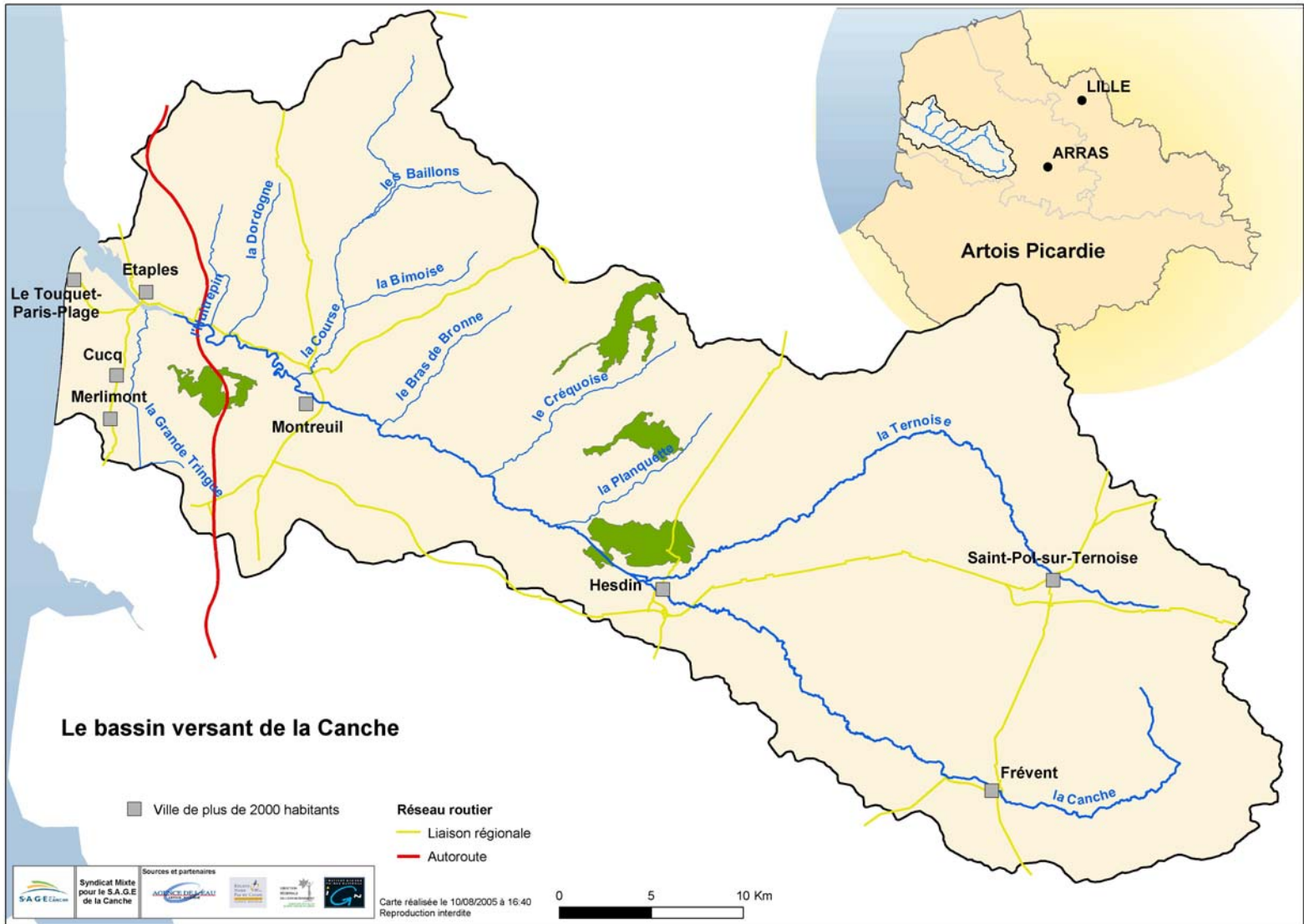




Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

2007 : FINALISATION DE LA PHASE D'ELABORATION

13 Juillet 1999 : Arrêté préfectoral instituant la CLE

2005-2007 : Rédaction des mesures et actions de mise en œuvre par les groupes techniques et les commissions thématique

ELABORATION

2002-2004 : Rédaction par les commissions thématiques de l'état des lieux, du diagnostic et définition des orientations stratégiques

Eté 2007 : Finalisation d'une première version du SAGE et début de la phase d'adoption

Elaboration : Une lente et difficile mobilisation des acteurs

Des « obstacles » difficiles à lever

- Un bassin versant étendu et des acteurs attachés à leurs micro-territoires
- Une implication très faible face à une relative complexité du processus (rédaction d'un document de planification, échelle du bassin versant, travail de concertation long, instances multiples, une approche « théorique »)
- La rédaction des mesures est délicate : demandant une précision particulière (portée juridique, référence réglementaire,...), elle est plutôt le fruit d'un échange entre l'animateur et les partenaires institutionnels (même si l'objectif de la préconisation n'est pas modifiée); la transparence vis-à-vis de la CLE peut en être affectée

Des solutions apportées au gré des expériences

- Organisation de rencontres par territoires : commissions géographiques
- Renforcement des actions pour développer la connaissance des domaines de l'eau : journées d'échanges et de découverte
- « Exploiter » la possibilité pour les membres de la CLE de remplir leurs rôles « d'ambassadeurs de l'eau » auprès du grand public lors de manifestations : Journées mondiales de l'eau

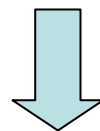
En amont de l'adoption : un bilan mitigé

Un collège des élus qui reste peu impliqué dans l'élaboration des préconisations du SAGE et évalue difficilement la phase de mise en oeuvre

Des usagers qui restent attachés à de intérêts particuliers et n'ont pas réussi le « challenge du consensus » pour certains aspects

Un accompagnement « actif » des partenaires techniques et institutionnels pour la rédaction des mesures : phase de transition liée à la LEMA, vérification de la légalité et « opérationnalités » des préconisations

La satisfaction d'avoir mené à terme cet exercice : d'avoir mis en relation une multiplicité acteurs, d'avoir concouru à une meilleure connaissance des questions de l'eau sur leur bassin versant; l'ambition de maintenir une dynamique même si la situation du bassin versant de la Canche peut apparaître « privilégiée » à l'échelle du bassin Artois Picardie (position de non-dégradation de la ressource)



Face à cette appropriation plutôt faible, la mise en oeuvre du SAGE devra s'accompagner d'une communication très forte vers les collectivités locales et les usagers





Le scénario prévisionnel pour l'adoption du SAGE

Eté 2007 : Edition
d'une première version
du SAGE, Consultation
des membres de la
Commission
Permanente

11 octobre 2007 :
Séance plénière de la
CLE pour l'adoption du
PAGD et du règlement

ADOPTION PAR LA CLE

Septembre 2007 :
Consultation des
membres de la CLE

Décembre 2007 ou
janvier 2008 :
Finalisation de
l'adoption (validation de
l'atlas cartographique,
du rapport
environnemental et de
la charte graphique)

Consultations et enquête publique en 2008